

J'observe que le Rabbin Sale, de Saint-Louis, dans un plaidoyer en faveur du bill Kenny pour l'éducation obligatoire qui est devant le Comité d'éducation du sénat missourien, s'est exprimé en ces termes : « C'est un fait bien établi que l'ignorance est la principale source du crime. Nous voulons donc lancer le fluide vivifiant de l'éducation jusque dans les artères les plus éloignées du corps de la nation. C'est le devoir urgent de l'Etat de donner à ses futurs citoyens la plus large mesure possible d'éducation ».

Or est-il vrai que l'ignorance est la principale source du crime ? Est-il vrai que le crime est prévenu ou diminué par l'éducation ?

Non. La vérité est qu'un tel principe : le savoir profane acquis par les enfants dans les écoles de l'Etat en fait de meilleurs citoyens, — ne peut résister à l'épreuve de l'expérience. Car si nous interrogeons l'Allemagne, la France et l'Italie, nous trouvons que les plus hautes autorités sont unanimes à reconnaître avec douleur que l'introduction par l'Etat de l'éducation primaire universelle a failli complètement à la tâche d'exercer une influence perceptible sur la population en vue de la moraliser ou de diminuer le tableau annuel de la criminalité. Un des faits les plus significatifs dans cet aveu est que les autorités qui le font avec le plus de vigueur ne sont ni des ecclésiastiques ni des défenseurs attitrés de l'enseignement religieux. L'aveu vient de professeurs de droit, de juges, de membres du parlement, d'employés d'Etat et d'autres fonctionnaires publics haut placés. En Allemagne, le professeur Von Liszt, une des autorités les plus éminentes en matière de criminalité, nous assure que les tendances criminelles de la population se développent dans une mesure alarmante ; et le Dr Stareke, du ministère prussien de la Justice, avertit expressément le public qu'il ne faut pas confondre l'instruction religieuse et morale. En France, M. Joly, un des enquêteurs les plus soigneux dans la condition morale du peuple français, affirme que le crime a augmenté de plus de 133 pour cent dans les cinquante dernières années et qu'il augmente encore. M. Ivernes, chef du bureau des statistiques au ministère de la Justice, déclare, dans un rapport officiel, que l'instruction scolaire a été absolument sans effet sur la diminution du crime.